



Strassen, le 17 août 2018

Présents : Christophe Biver, Monique Krecké, Christian Pepin, Jacques Castel, François Knaff, Denise Schiltz, Chris Richartz, Carlo Poos, Claude Lamberty, Markus Stegmann, Mike Welter, Barbara Ospelt

Excusés : Aly Muno, Christian Lamesch

1. Affiliation – Définition statut classé, assimilé, licences U7

Une checklist va être créée pour l'établissement de nouvelles licences (statuts classé/assimilé, médico U7, ...) pour le secrétariat et pour les clubs afin d'éviter toute confusion à l'avenir.

Dès l'envoi de cette checklist, toute demande incomplète sera refusée et facturée conformément à l'art. 2.11. du règlement pour les compétitions

2. Factures FLT

Dans les semaines à venir, un fichier détaillé avec les moments d'envoi des différentes factures (inscriptions interclubs/coupe, affiliation, licences, ...) sera établi et appliqué. Ce fichier sera également mis à disposition des clubs par envoi mail et par publication sur le site de la FLT.

3. Protection des données

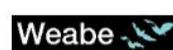
Discussion à propos de la protection des données, attendre jusqu'à la réunion du COSL avec les fédérations le 29/06/2018.

Une GDPR pour la FLT et, si possible, pour ses clubs sera développée dans les meilleurs délais possibles.

4. ETN

La convention avec Olivier Mutis vient d'être résiliée. Le CA de la FLT tient à souligner sa gratitude envers Olivier dont le travail ces dernières années a été grandement apprécié.

Un nouvel entraîneur, Frédéric Baade, est engagé à partir de septembre 2019 avec la mission d'encadrer l'équipe Fed Cup actuelle, mais surtout aussi d'assurer un renouvellement durable de cette équipe dans les années à venir.





5. Assemblée générale extraordinaire

Suite aux critiques violentes et publiques de certains clubs envers le Conseil d'Administration, une Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu vers la mi-septembre afin d'organiser, entre autres, un vote de confiance.

6. Interclubs

Pour la journée du samedi 23/06/2018, seuls 3 juges-arbitres sont disponibles pour les rencontres de Nationale 1. Par conséquent, le CA a décidé que cette journée aucune rencontre ne sera arbitrée, mais que la rémunération des 3 arbitres disponibles sera maintenue.

Ceci illustre encore une fois l'énorme manque d'arbitres dans le tennis luxembourgeois et le CA réitère sa demande aux clubs de bien vouloir aider à pallier à ce problème.

Prochain Conseil d'Administration

19/09/2018, 18h30 Howald

Chris Richartz
Secrétaire Général

Claude Lamberty
Président

